

Le bilan de compétences



« Découvrir mon étincelle »

Ce bilan de compétences vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle.

1 – Prérequis

Afin de réaliser au mieux le bilan de compétences, il n'est pas nécessaire de posséder, de pré-requis ou niveau de connaissances particulier. Toute personne active peut réaliser un bilan de compétences aussi bien les salariés du secteur privé ou public et les demandeurs d'emploi.

2 – Objectifs

Il permet :

- d'analyser vos compétences personnelles et professionnelles, faire un point sur votre parcours, vos compétences, votre savoir-être et savoir-faire, vos acquis, vos aspirations et vos valeurs
- de définir votre projet professionnel et un plan d'action associé
- d'utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

3 – Durée

La durée du bilan de ce bilan de compétences est de 20 heures réparties sur plusieurs semaines :

- La phase préliminaire est de 2 heures et a pour objet de :
 - d'analyser votre demande et votre besoin,
 - de déterminer le format le plus adapté à votre situation et au besoin,
 - de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.
- La phase d'investigation est de 16 heures et permet de :
 - soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
 - soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.
- La phase de conclusion est de 2 heures, permet au bénéficiaire de :
 - s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
 - recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
 - prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

4 – Modalités et délais d'accès

Le bilan de compétences est réalisé en présentiel au cabinet situé au 38 rue des alliés, 59750 à Marcq en Baroeul ou peut-être effectué à distance en cas de nécessité.

Le délai d'accès est de 11 jours après votre demande et l'accès à la formation.

5 – Tarifs

Le prix est fixé à 950€ HT + TVA 20 % = 1140 € TTC.

6 – Méthodes mobilisées

Le bilan de compétences débute par un test psychométrique MNTTest© pour mieux vous connaître et mettre en perspective efficacement votre profil personnel, vos aspirations profondes et vos compétences.

Les 10 séances de 2 heures en tête à tête sont conduites par un praticien certifié MN, serviront à analyser en profondeur votre profil et votre projet pour faire émerger vos propres solutions et en favoriser leur mise en œuvre.

7 - Modalités d'évaluation

Lors de la dernière séance une synthèse qui a été co-écrite sera transmise ainsi qu'un questionnaire de satisfaction. Cette synthèse atteste la réalisation du bilan de compétences. Tout au long du bilan, il y a une attestation de présence.

Un point régulier est réalisé à chaque début et fin de séance pour faire le point sur la démarche avec un document de synthèse.

Le document de synthèse a pour objectifs :

- Prendre connaissance des résultats des différentes analyses,
- Synthétiser les facteurs impactants sur la réalisation de votre projet,
- Formaliser la mise en œuvre de votre projet (recherche directe d'emploi, formation, VAE...),

8 – Entretien de suivi à 6 mois

L'objectif est d'assurer une continuité dans l'accompagnement, de faire un point de situation concernant la réalisation du projet professionnel et de mener le cas échéant des actions correctives.

C'est également un moyen d'avoir un retour qualitatif sur la stratégie proposée dans le document de synthèse.

9 – Accessibilité

Les conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap : nous contacter pour que nous puissions étudier la faisabilité de l'adaptation de la formation.

10 – Contacts

Votre interlocuteur est Delphine Vasseur que vous pouvez contacter par mail :

bienvenue@delphinevasseur.fr

Date de mise à jour: 13 avril 2022